

Genève 2020

Concours d'idées d'urbanisme en procédure ouverte pour le réaménagement et la densification des quartiers Praille – Vernets – Acacias, Genève

Rapport du jury

Palmarès

1^{er} rang – 1^{er} prix

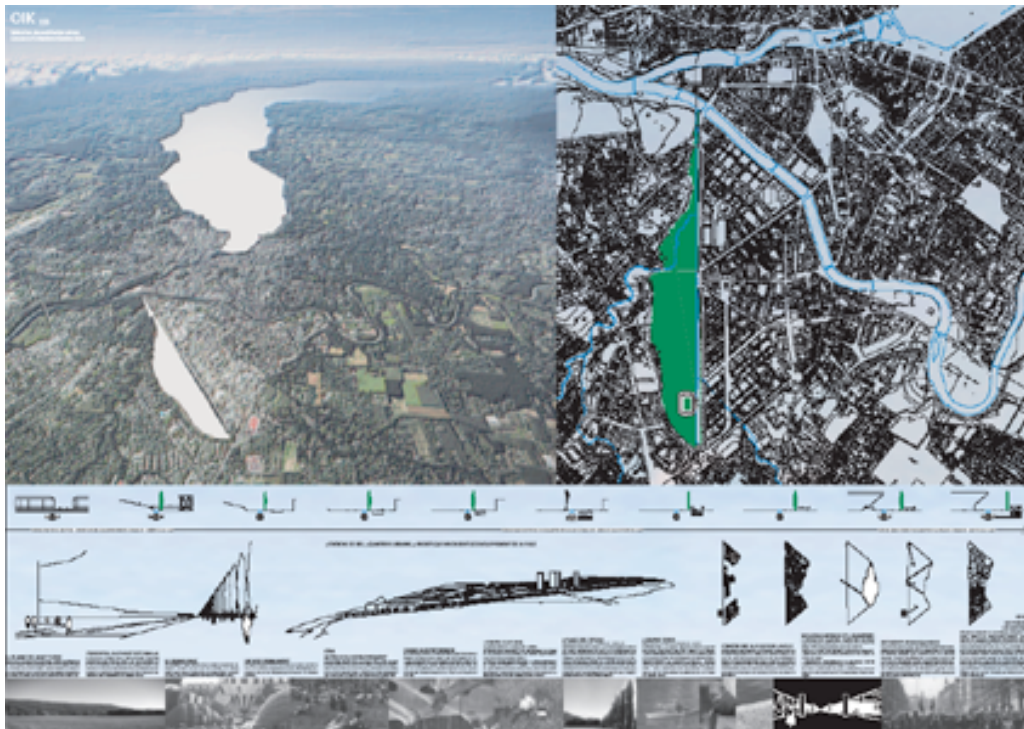
OIK 333

Ce projet se condense sur une idée majeure clairement identifiable, à savoir la mise en évidence d'un caractère fondamental de la morphologie du territoire, la moraine sise à l'ouest entre la Bâtie et le Bachet de Pesay. Il postule la cessation, à terme, de l'exploitation ferroviaire marchande et propose à sa place un grand espace public qui établit une transition entre le plateau supérieur de Lancy et le plateau inférieur Praille-Vernets-Acacias. La Route des Jeunes marque la limite nord-sud de ce lieu, à partir de laquelle s'organise un tissu urbain soigneusement défini par le tracé des voies de circulation, densifié en suivant une stratégie adaptative pertinente. À la convergence des principales voies de circulation, quatre tours créent un repère de grande échelle.

Le grand parc, dans lequel le stade de la Praille trouve une position plus en rapport qu'actuellement avec son statut de grand équipement urbain, permet de réaliser la continuité entre le tissu urbain densifié et les villes de Genève et de Carouge en créant une opposition radicale entre « vide » et « plein » de part et d'autre de la route des Jeunes. Le caractère unitaire de la proposition, qui exploite à la fois la différence de niveau et la mémoire du sol alluvionnaire, donne une cohérence au secteur Praille-Vernets-Acacias, qui se rattache dès lors clairement aux noyaux de Genève et de Carouge par contraste avec les quartiers en surplomb, de la Bâtie à Plan-les-Ouates.

Le jury estime que le projet, apparemment utopique et polémique, possède néanmoins une capacité d'adaptation susceptible d'accompagner l'obsolescence progressive des infrastructures et des constructions actuellement présentes sur le site. Il impliquerait un choix de développement différencié, basé sur la reconquête graduelle d'un espace vide à l'échelle de toute l'agglomération et mettant en valeur la forte densification du reste du secteur.

Enfin, la qualité de ce projet réside également dans la lisibilité et la clarté de sa représentation, qui en font une contribution de premier ordre au débat à mener.



f a s
fédération des architectes suisses

La levée de l'anonymat peut dès lors être validée définitivement par le jury.

1 ^{er} rang – 1 ^{er} prix	OIK 333	Thomas Fischer, Zurich
2 ^e rang – 2 ^e prix	LBK 883	« Made in », Genève
3 ^e rang – 3 ^e prix	SRN 327	Paula Santos, Porto
4 ^e rang – 4 ^e prix	GVG 202	X-Space + Bureau Ooze, Zurich et Rotterdam
5 ^e rang – 5 ^e prix	CPG 226	Burkhardt + partners, Roland Montrone, Genève

f a s
fédération des architectes suisses

Approbation du rapport du concours

Président :

Patrick Aeby Architecte Genève

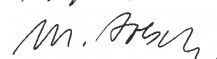


Membres :

Patrick Berger Architecte Paris



Martin Boesch Architecte Zürich




André Corboz Historien Genève



Christine Dalnoky Architecte-paysagiste Paris



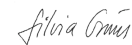
Jean-Pierre Dürig Architecte Zürich



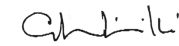
Jean Claude Garcias Architecte Paris



Silvia Gmür Architecte Bâle




Alain Léveillé Architecte Genève



Marcel Meili Architecte Zürich



Luigi Snozzi Architecte Locarno

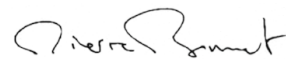


Suppléants :

Philippe Bonhôte Architecte Genève



Pierre Bonnet Architecte Genève



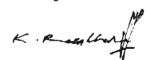
Jan Perneger Architecte Genève



Charles Pictet Architecte Genève



Kaveh Rezakhanlou Architecte Genève



Experts et examen technique :

Luc Malnati Architecte FTI Genève



Lorenzo Pedrazzini Economiste Genève



Commissaire du concours :

Francesco Della Casa Architecte Lausanne

